



## Mon divorce est une urgence

Par **paule1948**, le **23/01/2008** à **17:50**

je suis mariée en communauté depuis 40 ans ! mon mari a été muté sur tahiti pendant 4 ans, quelques mois après son installation, il s'est mis en ménage avec une infirmière . mon fils est allé sur place en compagnie de son amie et a constaté leur vie de couple.  
j'ai des preuves de leur concubinage : factures d'électricité aux deux noms... vidéo avec propos prouvant leur liaison, photos... virement effectué sur le compte de la personne après le retour définitif en métropole de celui-ci. appel tél... qui continuent encore. mail que cette personne m'a adressé prouvant leur "ex liaison " .  
Il me rend la vie impossible, je dors sur le canapé. Plus accès aux comptes bancaires, ni factures tél. ni le droit de faire les courses du ménage. suis en train de craquer. Quel divorce puis-je engager (Faute ?), sachant que j'ai droit à l'aide juridictionnelle. n'ayant aucune ressource personnelle. merci de m'aider à y voir plus clair.